

# Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

**Titre : Coaching du secteur évènementiel vers plus de durabilité et d'inclusion**

**N° action : 72**

**Référence aux critères de la grille d'évaluation :**

- 1.1. Cohérence fonctionnelle et intégrité du territoire
- 1.4. Tourisme et patrimoine
- 2.1. Enjeux nature et biodiversité
- 2.2. Enjeux climat et mobilité
- 2.3. Enjeux économiques et sociaux
- 2.4. Enjeux éducation et sensibilisation

**Description de l'action :**

**- Contexte :**

Le territoire accueille de nombreux événements (Baudet'stival, Festival international des arts de rue de Chassepierre, Fête médiévale, Festival du conte de Chiny...) reconnus à l'échelle nationale et internationale. Ces événements rassemblent des dizaines de milliers de visiteurs qui consomment des repas, des nuitées et du transport. Ces grands rassemblements sont l'occasion de poser des gestes durables avec un impact non négligeable, mais aussi de conscientiser les visiteurs à diverses problématiques environnementales. De plus, de nombreux événements organisés sur le territoire ne sont pas encore accessibles aux personnes à besoins spécifiques.

**- Objectifs :**

- 1. Améliorer le caractère durable des événements organisés sur le territoire ;
- 2. Sensibiliser les organisateurs et les visiteurs aux problématiques environnementales ;
- 3. Uniformiser la réglementation en matière environnementale pour l'ensemble des événements organisés sur le territoire du Parc national ;
- 4. Rendre les événements accessibles aux personnes à besoins spécifiques ;
- 5. Fédérer les Communes et organisateurs d'événements autour de la sensibilisation à l'environnement et l'inclusion de tout un chacun.

**- Méthodologie :**

**A) Réaliser un état de lieux**

- 1. Faire un état des lieux des initiatives et des labels existants : veille sur l'existant et les bonnes pratiques durables ;
- 2. Faire un état des lieux des événements récurrents organisés sur le territoire de toute taille.

**B) Mise en place de la démarche**

- 1. Collaborer avec les Communes du territoire et un groupe représentatif des organisateurs d'événements afin de définir un mode d'action commun le plus adéquat en fonction de la réalité de terrain ;

## Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

2. Établir un label ou rejoindre un label existant ou développer une charte réglementaire pour les événements... (ecolabel, green key...);
3. Travailler sur l'accessibilité en vue d'inciter les organisateurs d'événements à la mise en information de l'accessibilité et l'adaptation des sites (certification Access-I);
4. Intégration de l'initiative dans les démarches de demande d'organisation d'événement auprès des Communes :
  - Invitation à rejoindre le label ou obligation de se conformer à la charte en fonction du processus établi ;
  - Sensibilisation des organisateurs pour les inciter à réaliser les démarches en vue de la certification Access-I.
5. Campagne de communication autour de l'initiative ;
6. Création d'outils de communication permettant aux organisateurs de communiquer sur leur engagement.



© Acces-I - Exemple d'interprétation d'un concert en langue des signes



© Tomorrowland - Exemple de mise à disposition d'une équipe lors d'un événement pour aider les participants à bien trier

## Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION



©EPFL Durabilité - Exemple d'un stand de sensibilisation lors d'un événement

**- Localisation :**

Territoire des communes du Parc national

**- Public(s) ciblé(s) :**

Organisateurs d'événements

Communes

Participants aux événements